

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

2^{mo} Année

Juillet 1900

N^o

LA DOSIMÉTRIE

AU CANADA

REVUE MENSUELLE
DE MÉDECINE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Rédacteur en chef : Dr L. J. LEMIEUX

Comité de Rédaction :

Dr H. A. LA RUE

Dr J. H. BROSSARD

Dr P. DUBÉ

Dr E. M. DESAULNIERS

Administrateur : **LIBRARY**
SURGEON GENERAL'S OFFICE LEFORT

25-MAR-1901

Prix de l'abonnement : \$1.00

Pour M. M. les Étudiants : .50

BUREAUX ET ADMINISTRATION :

274, Parc Logan Ouest

MONTREAL

Tiroir de Poste, 2178

PHARMACIE DOSIMÉTRIQUE

FONDÉE A PARIS EN 1872, par

CHARLES CHANTEAUD, Pharmacien de 1^{re} classe

54, rue des Francs-Bourgeois, 54 — PARIS

Les Granules dosimétriques de Ch. Chanteaud sont préparés avec les alcaloïdes et les produits chimiques les plus purs et analysés par un chimiste expert ; ils sont délivrés dans les pharmacies sur ordonnances de médecins.

Prix-Courant spécial pour MM. les Médecins, Pharmaciens et Droguistes
NOMENCLATURE DES GRANULES EN BOITES DE DIX TUBES DE VINGT GRANULES CHAQUE.

Granules contenant 1/10 de milligramme	Acide benzoïque.... 2	Iodhydrate de mor- phine..... 3	Camphre mono-bro- mé ou bromure de camphre..... 3
Strophantine..... 3	Agaricine..... 2 50	Iodoforme pur..... 3	Citrate de caféine.. 3
Granules contenant 1/4 de milligramme	Anémoneine..... 2 50	Iridine..... 2 50	Codéine..... 4
Atropine..... 3	Apomorphine..... 3 50	Jaiapine..... 2 50	Croton-chloral.... 3
Daturine..... 3 50	Arbutine..... 2 50	Kousséine..... 2 50	Diastase..... 4
Hyosciamine..... 3 50	Arséniat de caféine 2 50	Leptandrine..... 2 50	Emétique..... 2
Granules contenant un demi milligramme de substance active	Arséniat de fer.... 2	Nitrate de pilocarpine..... 3	Ergotine..... 3
Aconitine amorphe.. 3	Arséniat de soude 2	Narcéine..... 3 50	Héline..... 3
Arséniat de strychnine..... 2 50	Asparagine..... 2 50	Phosphure de zinc.. 2	Hydro-ferro-cyanate de quinine..... 4
Brucine..... 2 50	Biiodure d'hydrargyre..... 2 50	Pipérine..... 2 50	Hypophosphite de chaux..... 2
Chlorhydrate de cicu- tine..... 2 50	Bromhydrate de ci- cutine..... 3	Quassine..... 2 50	Juglandine..... 4
Cocaïne..... 3	Bromhydrate de mor- phine..... 3	Scillitine..... 2 50	Kermès..... 2
Colchicine..... 3	Bryonine..... 3	S.A de Grégory.... 2 50	Lactate de fer..... 2
Colocynthis..... 3	Caféine..... 2 50	Tannate de Cannabi- ne..... 2 50	Pepsine pure..... 2 50
Gelsemine..... 2 50	Chlorhydrate de co- caïne..... 3	Tannate de Pellétié- rine..... 3	Phosphate de fer... 2
Hypophosph. de strychnine..... 2 50	Chlorhydrate de mor- phine..... 2 50	Valérianate de café- ine..... 2 50	Podophyllin..... 2 50
Lobéline..... 2 50	Citrate de caféine.. 2 50	Granules contenant un centigramme de substance active	Proto-iodure d'hy- drargyre..... 2 50
Picrotoxine..... 3 50	Codéine..... 3	Acide salicylique... 2	Salicylate de quinine 3
Sulfate d'atropine... 3	Cotoïne..... 2 50	Acide tannique..... 2	Salicylate de soude 2
Sulfate de calabarine 4	Cubébine..... 2 50	Arbutine..... 3	Santonine..... 3
Sulfate de strychnine 2 50	Cyanure de zinc... 2	Benzoate d'ammoni- aque..... 2	Sous-nitrate de bis- muth..... 2
Valérianate d'atro- pine..... 3	Cyclamine..... 2 50	Benzoate de lithine.. 3	Sulfate de quinine.. 3
Veratrine..... 2 50	Digitaline amorphe 3	Benzoate de soude.. 2	Sulfate de sparteine 3
Granules contenant un milligramme de substance active	Elatérine..... 3 50	Bromhydrate de qui- nine..... 3	Sulfhydrate..... 3
Acide arsénieux.... 2	Emétine..... 3 50	Caféine..... 3	Sulfure de calcium.. 2
	Evonymine..... 2 50	Carbonate de lithine 2 50	Valérianate de café- ine..... 3
	Guaranine..... 2 50	Calomel..... 2	Valérianate de fer.. 2
	Hydro-ferro-cyanate de quinine..... 3		Valérianate de qui- nine..... 4
	Hydrastine ou bée- bérine..... 2 50		Valérianate de zinc 2
Granules à deux centigrammes			
Glycérophosphate de chaux..... 3		Glycérophosphate de fer..... 3	

GRANULES SOLUBLES DE CHARLES CHANTEAUD

Préparés spécialement pour les injections hypodermiques.

Les médecins dosimètres font depuis longtemps usage, dans les cas urgents, de nos granules dosimétriques, dissous dans l'eau, pour opérer des injections hypodermiques. Cette pratique tendant à se répandre de plus en plus, il nous a paru urgent de modifier notre fabrication de façon à obtenir des produits beaucoup plus rapidement solubles et d'une posologie plus en rapport avec les besoins.

Nos granules pour injections hypodermiques sont formés exclusivement de sucre et de principes alcaloïdiques solubles, d'une pureté parfaite : ils se recommandent par leur dosage rigoureux, leur solubilité rapide et leur conservation indéfinie.

Nous pouvons d'ores et déjà mettre à la disposition du public médical les produits suivants en tubes séparés :

Apomorphine, chlorhydrate . . . à 5 mill. 1 50	Cocaïne (chlorhydrate de) . . . à 5 mill. 2 fr.	Morphine (chlorhydrate) . . . à 2 cent. 1 50
Arécoline, bromhydrate . . . à 5 — 1 50	Digitaline amorphe . . . à 1 — 1 50	Pilocarpine (nitrate de) . . . à 5 mill. 3 fr.
Atropine, sulfate . . . à 1/2 — 1 50	Ergotine . . . à 5 cent. 1 50	Quinine (chlorhydrosulfate de) à 5 cent. 1 50
Caféine . . . à 2 c. 1/2 1 50	Eserine, sulfate . . . à 1 mill. 1 50	Strychnine (sulfate de) . . . à 1 mill. 1 50
	Hyosciamine, sulfate . . . à 1/2 — 2 fr.	

MODE D'EMPLOI : Mettre les granules dans la quantité d'eau chaude nécessaire pour remplir la seringue, agiter ; au bout de quelques instants la solution est parfaite.

SULFHYDRAL

De Charles CHANTEAUD

Remède Préventif et Curatif de toutes les maladies infectieuses, contagieuses et épidémiques et en particulier de

L'ANGINE DIPHTÉRIQUE ET DU CROUP

PRIX : 3 FRANCS LA BOITE

Les merveilleux effets du Sulfhydral ont été pressentis par M. le docteur Fontaine, de Bar-sur-Seine, qui, le premier, l'a employé comme antiseptique et parasiticide dans les maladies infectieuses.

Jamais, avant la découverte de ce savant praticien, il n'avait été donné à un médecin d'adresser quelques phrases consolantes à la mère et à l'entourage d'un enfant atteint de ces hideuses maladies qui sont la terreur des familles : l'angine couenneuse, LE CROUP.

Désormais, l'enfant atteint d'une angine couenneuse ou du croup, ne sera plus condamné, sans espoir, à mourir.

Le Dr Fontaine a démontré que le Sulfhydral était le spécifique de la diphtérie, dont il tue le microbe.

Aujourd'hui le médecin possède une arme puissante qui lui permet de lutter victorieusement contre la terrible *fausse membrane*, alors même qu'elle a gagné le larynx.

Dans tous les cas d'angine couenneuse et de croup, le Sulfhydral de Charles Chanteaud est le complément indispensable du traitement du docteur ROUX par le sérum du cheval immunisé.

Là ne s'arrête pas l'action bienfaisante du Sulfhydral.

Partout où il y a des microbes et des bacilles à détruire, partout où il faut empêcher leur prolifération, il est ordonné avec succès.

Dans la coqueluche, dans les fièvres éruptives, dans la fièvre typhoïde, il rend les plus signalés services. Il jugule en quelques jours l'érysipèle le plus violent.

Bref, c'est un médicament des plus précieux et tout à fait inoffensif qu'il est utile d'administrer dans un très grand nombre de maladies, même avant l'arrivée du médecin.

La dose est de six à douze granules par jour, comme préventif. On doit la donner jusqu'à saturation et effet utile dans les cas graves.

Granules Antinausiques de Chs. Chanteaud

POUR LE TRAITEMENT PRÉVENTIF ET CURATIF DU "MAL DE MER"

Il n'y a peut-être pas une affection sur laquelle les médecins ont porté moins d'attention que la terrible indisposition que l'on connaît sous le nom de Mal de Mer. On pourrait citer cent remèdes qui ont été tour à tour préconisés contre ce cruel désordre, parfois pire qu'une véritable maladie, mais qui ont été délaissés et dont la réputation est bientôt tombée devant de nombreux échecs.

La Médecine Dosimétrique a formulé le véritable traitement du Mal de Mer, et l'efficacité de ce traitement ne laisse aucun doute en présence de nombreux succès que l'expérimentation de plusieurs années a permis et permet encore de vérifier tous les jours.

Les granules antinausiques de Chs. Chanteaud se composent selon la formule suivante :

Sulfate de Strychnine.....	1	milligramme.
Hyosciamine.....	1	do
Bromhydrate de Morphine.....	1	do

Nota.— Ces granules étant comme tous les médicaments dosimétriques des préparations magistrales d'une grande activité, on ne peut se les procurer dans les pharmacies que sur une ordonnance de médecin.

Prix de la boîte, avec note explicative : \$1.25.

CHS. CHANTEAUD PHARMACIEN
DE Ire CLASSE

54, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

SEDLITZ " CHARLES CHANTEAUD'S

A VALUABLE APERIENT

Reliable and efficacious in a small volume. It is easily used and keeps perfectly its strength.

The name of Seidlitz Charles Chanteaud has been established for the last twenty-five years and its fame has spread ever since, its use is now universal. The medical profession recommends its daily use for :

**Constipation, Diseases of Stomach,
Torpid Liver,
Gout and Rhumatism.**

Beware of imitations Insist upon having the round bottle and yellow wrapper, with the trade mark of the inventor

CHARLES CHANTEAUD

.. OF PARIS ..

Sedlitz Charles Chanteaud

Laxatif et Purgatif Salin . . .

. . . Rafrachissant, Incomparable

Efficacité remarquable sous un petit volume.

Administration facile ; conservation parfaite.

Depuis vingt-cinq ans, la réputation du Sedlitz Charles Chanteaud n'a fait que s'accroître, aujourd'hui elle est universelle.

Les médecins en recommandent l'usage journalier pour combattre surtout les

**Maladies d'Echauffement, la Constipation,
les Maladies d'Estomac, du Foie, la Goutte,
les Rhumatismes.**

Se méfier des imitations

Exiger le flacon rond, l'enveloppe jaune et la marque de l'inventeur

Charles Chanteaud, de Paris.

CHASSAING & CIE

No 6, Avenue Victoria, Paris

La Phosphatine Falières

Est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage, et pendant la période de la croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.

La Phosphatine Falières

Est universellement connue et sa supériorité incontestable l'a placée au premier rang des produits similaires.

Messieurs les Médecins qui voudront s'en convaincre et l'expérimenter recevront à titre gracieux une boîte de la **Phosphatine Falières**, en s'adressant à l'agent général pour le Canada.

R. J. DEVINS, No 1886, rue Ste-Catherine, Montreal.

VIN DE CHASSAING A la PEPSINE et à la DIASTASE

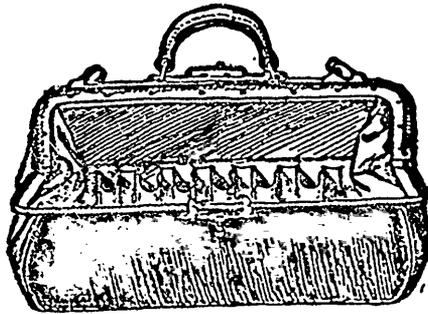
Le **Vin bi-digestif de Chassaing** rétablit les digestions difficiles ou incomplètes, calme les douleurs gastralgiques et repose les forces en amenant une assimilation complète des aliments.

On en prend un ou deux verres à liqueur immédiatement après les repas. } On donne la moitié de cette dose aux enfants.

Se prescrit aux débiles, aux estomacs fatigués aux convalescents, aux vieillards ; comme reconstituant aux dyspeptiques, aux anémiques.

Le VIN DE CHASSAING, Tonique Stimulant au Premier Degré,

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies de gros et détail de la Province de Québec.



SACS EN CUIR

Pour Instruments de Chirurgie, pour Forceps, pour Pharmacie Portative, Trousses de dissection, Trousses de Voyage, Trousses pour pansements.

Nos sacs sont fabriqués par des mains expérimentées sous la direction d'experts. Les matériaux dont nous nous servons sont de premier choix et nous garantissons nos articles qui ne laissent rien à désirer comme durée, solidité et légèreté. Equivalant en apparence aux articles de luxe importés.

MM. les Médecins en s'adressant à nous trouveront un avantage marqué qui défie toute concurrence.

HECTOR LAMONTAGNE & CIE., No 304 et 306 rue St-Paul, Montréal.

ORTHOPEDIE MODERNE

Bras et Mains artificiels, Jambes et Pieds artificiels. Ceintures à sustentacoe pour déviation du rachis. Corsets et Ceintures Métalliques. Appareils à tuteur. Appareils pour pieds-bots. Bandages herniaires en grande variété. Bandes et Ceintures Abdominales. Urinoirs en Caoutchouc. Bas Elastiques sur commande. Béquilles, Etc.

Nos appareils sont fabriqués sur commande et selon les besoins divers qui se présentent. Nous faisons une spécialité de membres artificiels que nous offrons aux patients avec la certitude et la garantie de satisfaire les cas les plus difficiles.

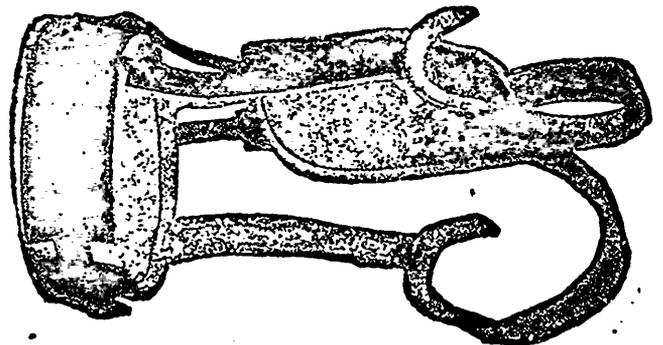
Une dame est attachée à l'établissement pour répondre aux personnes qui voudront la consulter.

N. TOURANGEAU & CIE

ORTHOPEDISTES

No. 718 rue Craig, Montréal

Télép. Bell Main 3055.



LA
Thérapeutique Simpliste

NOUVEAU MANUEL DU MÉDECIN DOSIMÈTRE
DEUXIÈME ÉDITION

PAR
Le Dr E. TOUSSAINT
Rédacteur en chef du journal LA DOSIMÉTRIE

Un volume in-8° couronne — Prix : \$0.50

DU SULFHYDRAL

De son action physiologique
bactériologique et
thérapeutique

PAR
Le Docteur ALBERT SALIVAS (de Paris)

Un volume in-8° — Prix : \$0.40

Ces ouvrages seront envoyés franco aux médecins qui en feront la demande accompagnée de deux cents en timbres-poste par volume.

Le dernier mot de la Science. — Une découverte inestimable.

La Pommade Antiseptique du Dr. Rameau

Pour la guérison rapide et sûre du Riffe, Eczéma, Chapeau, Plaies, Mal de Barbe, Echauffements, Suppurations indolentes, Ulcères aux Jambes, et autres maladies de la peau . . .

Après de longs travaux, un spécialiste éminent a enfin découvert un Remède Efficace, un Spécifique, que nous livrons à l'appréciation des médecins. Nous n'hésitons pas à promettre que le remède que nous offrons aux malades, sera apprécié avantageusement sur son propre mérite.

LA POMMADE ANTISEPTIQUE DU DR. RAMEAU, ne guérit ni la Consommation, ni la Bronchite, mais elle guérit à coup sûr les maladies de la peau. Nous connaissons plus d'un médecin qui s'est fait une réputation de dermatologiste, par l'emploi de la POMMADE ANTISEPTIQUE DU DR. RAMEAU.

Les travaux de Pasteur, de Roux et d'une légion de savants ont proclamé et prouvé les succès éclatants de l'antiseptie, et les succès prodigieux obtenus dans nos hôpitaux et dans la pratique de nos médecins, nous démontrent tous les jours l'efficacité incontestable de cette merveilleuse méthode.

Nous ne croyons pas nécessaire de reproduire tous les nombreux certificats que nous possédons, constatant la suprême efficacité de la POMMADE ANTISEPTIQUE DU DR. RAMEAU. Employez-la judicieusement et constatez-en les effets par vous-même.

Préparée par la CIE PHARMACEUTIQUE DU DR. RAMEAU. En vente dans toutes les pharmacies et chez
J. W. LECOURS, *Pharmacien-Chimiste, Coin des rues Craig et Bonsecours, - - Montréal.*

*Seul Agent pour le Canada et les États-Unis.
Envoyé franco sur réception du prix, \$1.00. Remise aux médecins.*



CHAMPAGNE MORIZET

Hautement recommandé
comme Vin Tonique pour
les malades et convales-
cents.

REIMS

Admis dans les Hôpi-
taux et recommandé par
le Corps Médical.

Grand Vin de Champagne pur et le seul importé au Canada qui
ne soit pas alcoolisé avec de l'esprit de Cognac

EN VENTE A ...

La Cie d'Approvisionnements Alimentaires, Limitée

246, RUE ST-PAUL, . MONTREAL.

LA DOSIMÉTRIE

AU CANADA

Revue Mensuelle de Médecine et de Thérapeutique

A QUI LA FAUTE ?

Le Canadian Pharmaceutical Journal, publié à Toronto, nous lit parfois et c'est pour son plus grand bien car il y puisera toujours de sains principes, de savantes théories, et des idées de haute moralité, c'est donc tout à son avantage.

Mais notre confrère dans un article virulent nous prend à parti et relève le nôtre intitulé : *Réponses à quelques objections*, paru dans notre édition du mois de mai, traitant sur la nécessité absolue dans laquelle le pharmacien se trouve d'éviter la répétition d'ordonnances contenant de la morphine sans l'autorisation du médecin, et sur la vente de ces articles.

Jusqu'ici notre violent confrère ne diffère pas d'opinion avec nous, nous l'enregistrons car partant de ce principe, nos granules composés tombant dans le domaine de la Pharmacopée, ne pouvant s'obtenir que sur ordonnances, le reproche d'être vendus sans prescription ne peut leur être imputé.

Mais là où l'irascibilité de notre confrère déborde et prend un libre cours, c'est quand nous émettons l'opinion que des centaines de pharmaciens livrent à certains clients, de la morphine sans exiger d'ordonnance

Sous une forme peu parlementaire et guère polie, il nous donne un démenti caractérisé. Eh bien nous dirons au *Pharmaceutical Journal* qu'il faudrait être bien ignorant pour ne pas savoir qu'il existe ici non pas des centaines, mais des milliers de morphinomanes, de buveurs d'éther, laudanum et périgorique. Or si ces gens-là, se morphinisent c'est qu'ils obtiennent quelque part les ingrédients indispensables et nous sommes assurés que ce n'est pas chez le marchand de tabac du coin. Où donc alors ?

Notre confrère ajoute : *D'habitude les pharmaciens ne répètent pas les ordonnances contenant de la morphine et n'en vendent pas au premier venu, (à leurs connaissances alors) mais il se trouve des brebis galeuses partout, ça arrive dans les meilleures familles, et, dit-il, la pharmacie*

ne fait pas exception à la règle, mais le nombre de fauteurs est restreint.

Que déduire de ça ? c'est que les solutions de morphine et autres toxiques se trouvent chez les brebis galeuses dont le nombre est restreint, mais dont la totalité générale échappe à notre ami. Nous abondons dans son sens, il nous donne raison et nous maintenons notre dire.

Mais où nous différons d'opinion c'est quand l'auteur de l'article ajoute que si les morphinomaniaques sont légions la faute est due à certains médecins insoucians, paresseux (textuel), qui ordonnent des composés de morphine pour adoucir les douleurs du plus petit bobo. De là les premiers pas de l'habitude.

Il est vrai que l'écrivain ajoute que c'était à Québec et qu'il y a vingt ans, or depuis ce temps les choses ont dû bien changer et nous conseillons fortement à notre ami de bien examiner ses notes et ses chiffres, il y trouvera nous sommes convaincus, de grandes erreurs, c'est un travail à refaire.

Nos rapports intimes avec les pharmaciens nous permettent de répéter ici que d'une façon générale ces messieurs forment une partie très appréciée de la société, nous y comptons de bons et nombreux amis, et nous les tenons trop en estime pour nous permettre la moindre insinuation malveillante ce qui du reste ne cadrerait pas avec notre intention.

Sans le vouloir nous nous sommes engagés dans une polémique civile et courtoise et nous engageons fortement notre compagnon le *Canadian Pharmaceutical Journal* de nous suivre dans cette voie,

car le fait d'être chimiste - journaliste n'en exclut pas celui d'être poli et respectueux de l'opinion d'autrui, la vulgarité n'est pas un argument, c'est un adjuvant de mauvais aloi qui n'atteint pas son but, mais dont les éclaboussures retombent sur celui qui a lancé l'injure.

E. L.

—
LA

Thérapie Alcaloïdique

DANS LES

MALADIES DE LA VIEILLESSE

—
LA GOUTTE ET LA GRAVELLE

(Suite)

Bien que la goutte et la gravelle ne soient pas des maladies spéciales à la vieillesse, elles en sont si souvent le tourment idéfini, qu'à ce titre seul, elles mériteraient une monographie particulière.

Chacun sait que la goutte est une affection essentiellement trophique, c'est une résultante de la vie citadine et civilisée toutes les fois que celle-ci s'allie à des excès habituels de nutrition, et surtout de nutrition excitante et très azotée.

" C'est une affection très ancienne, dit Bouchard. Tous les auteurs antiques, Hippocrate, Galien, Celse, Aretée, le signalent. Les auteurs non médicaux, Ovide, Sénèque, Lucien, la connaissaient également et la désignaient sous le nom de *podagre*. C'était déjà la maladie des capitales. Comme à Athènes, très fréquente à Rome, c'était une maladie distinguée à Constantinople.

" Aujourd'hui, elle a disparu de la Grèce ; elle est très rare à Rome, et à Constantino-

ple s'observe seulement chez les étrangers. Elle s'est réfugiée dans d'autres capitales ; à Londres par exemple, elle est encore la maladie dominante dans les classes aisées.

“ On peut dire qu'elle n'a jamais épargné les hommes qui se nourrissent trop bien. C'est la maladie des maîtres, des riches, des savants, des gens d'esprit, des financiers, des politiques, de ceux qui ont une existence sédentaire et plantureuse ; de ceux qui ne dédaignent pas les excès de viande, les mets épicés, les vins capiteux comme le porto et le xérès et les bières fortes comme le porter et le stout.

“ Les excès vénériens sont encore une cause puissante de goutte. Non seulement ils l'engendrent, mais ils provoquent l'accès. Ils agissent en tant que le choc nerveux “ avec le vin pour père, la bonne chère pour mère, et Vénus pour nourrice, on a un enfant qui est la goutte.” On trouve ce proverbe partout où l'on rencontre la goutte.”

Plus loin le même auteur nous fait remarquer que le goutteux est un homme voué à la maladie. Sur 33 cas, il n'a vu, dit-il, qu'un seul malade chez lequel la goutte n'ait pas été précédée ou suivie par une maladie de la même famille, telle que la gravelle, l'obésité, la dyspepsie, la migraine, les névralgies, etc.

En revanche, le goutteux est rarement diabétique ; de même que le diabétique est rarement goutteux. Mais ces deux maladies sont fréquemment reliées par l'hérédité. Dix-huit fois sur cent le diabétique est de race goutteuse.

La goutte, maladie peu dangereuse par elle-même, n'est redoutable que par ses complications et particulièrement par la néphrite, provoquée par l'émission continue des petits graviers calculeux. En ce cas, la goutte devient chronique et des accidents se produisent qui sont propres à la néphrite : œdème, lésions cardiaques, accidents cérébraux. “ Le malade meurt de ce qu'on appelle la goutte remontée ; il meurt en réalité de sa complication rénale.”

D'après les recherches micrographiques de Charcot, tout accès de goutte est suivi d'une incrustation plus ou moins marquée d'urate de soude sur le cartilage de la jointure attaquée par la fluxion goutteuse.

Cette incrustation qui persiste en dehors des accès peut ne se relever à l'extérieur par aucune déformation appréciable. Elle est absolument spéciale à la goutte et ne se rencontre jamais dans le rhumatisme articulaire.

Bien plus, on peut les rencontrer ailleurs que sur les jointures. Ainsi elles peuvent se produire sur le derme du lobule de l'oreille. D'autres fois, quoique plus rarement, sur les paupières, les ailes du nez, les joues, etc.

“ J'ai pu sur un dyspeptique, dit-il, prédire à l'avance une explosion de la goutte, grâce à la présence d'un tophus à l'oreille.

“ La goutte, ajoute-t-il plus loin, est une affection essentiellement chronique, même dans sa forme aiguë.

“ Au début, la goutte semble accorder d'assez longues vacances à ses tributaires, il ne se produit qu'un accès tous les deux ou trois ans. Plus tard, les accès reviennent annuellement ; ils se manifestent ensuite deux fois dans l'année, au printemps et en automne. Enfin, la période intermédiaire se réduisant de plus en plus, les accès reviennent tous les trois ou quatre mois ; c'est déjà le passage à l'état chronique, — à cette période, les douleurs sont moins vives ; mais les extrémités supérieures commencent à subir l'invasion de la maladie.

Quoiqu'en aient dit autrefois les médecins de l'école de Sydenham et de Cullen, qui préconisaient l'abstention absolue de toute médication interne au moment des accès, nous nous gardons bien aujourd'hui de suivre de tels errements. Il est vrai que nous avons à notre disposition des moyens autrement puissants et autrement doux que les leurs.

Nous savons par des expériences multiples qu'il est possible de mitiger grandement l'accès dans son évolution fluxionnaire en attendant d'arriver à en éloigner les époques et à éteindre peu à peu son apparition.

Sous ce dernier rapport, il en est de même pour la gravelle, car les deux affections sont absolument congénères et reconnaissent les mêmes origines pathogéniques.

Dans les deux cas, le traitement comprend deux périodes bien distinctes. La période d'accès fluxionnaire de la goutte, colliquative dans la gravelle ; et la période d'accalmie, pendant laquelle il est urgent d'appliquer le traitement curatif et préventif.

De tout temps ces deux périodes ont été traitées séparément.

TRAITEMENT DE LA GOUTTE

Déjà dans la première moitié de ce siècle, bien avant la découverte du salicylate de soude et de la colchicine, il existait des traitements physiologiques de la goutte. Grâce à eux, plus d'un goutteux pouvait se rendre la vie tolérable, sans renoncer aux plaisirs de la table.

J'en ai connu dans ma carrière deux exemples bien typiques. En 1860, dans la province de Constantine, j'étais dans la même localité qu'un fonctionnaire goutteux en même temps que très gastronome, M. M. de R. . . , chez lequel, cette affection héréditaire datait de plus de vingt ans.

Très versé en matière culinaire, où il aurait pu rendre des points à Brillat-Savarin, il était heureux et fier d'en fournir les preuves à ses amis.

En dehors de cette faiblesse, à peu près mensuelle, il était relativement sobre, et s'était composé un régime hygiénique où prédominaient les végétaux et les viandes blanches ; et où le grand air et les exercices pédestres entraient pour une très large part.

Tout cela était complété par l'usage des Eaux de Vals, et de boissons diurétiques agréables. Grâce à ces précautions, les ac-

cès de goutte se bornaient à un ou deux par an ; et dans ces grandes circonstances, il usait d'un sirop de colchicine amorphe, d'un spécialiste bien connu à Lyon. Toutes les autres préparations de colchicine avaient plus ou moins irrité son estomac, et, les avait prises en horreur. Voilà pour le premier exemple d'un goutteux héréditaire, faisant bon ménage avec son infirmité.

Le second, non moins intéressant, est plus instructif.

C'était aussi un goutteux héréditaire et fin gastronome que le vicomte de Lapasse, universellement connu à son époque dans le rayon de Toulouse à Bordeaux.

Très fin lettré, il avait en même temps la passion des recherches physiologiques et médico-pharmacologiques ; et longtemps il y avait consacré une partie de ses revenus qui étaient considérables.

C'est ainsi qu'un grand nombre de travaux anciens sur les essences et les élixirs (élixir de longue vie, or potable de Cagliostro, etc.), avaient été repris et refaits dans son laboratoire, et soumis au jugement des spécialistes compétents.

N'ayant aucune confiance dans la médecine organiciste de son époque, ses recherches avaient eu un double but. D'abord, celui de se tracer une hygiène diététique et thérapeutique scientifique, susceptible de le préserver des morsures de la goutte, sans le priver complètement des petites satisfactions d'une bonne table hospitalière. En second lieu, celui de scruter jusqu'à quel point il était possible de faire arriver le bipède humain à une très haute longévité.

Son but avait été doublement atteint. Témoins son *Essai sur la conservation de la vie*, publiée à l'âge de 80 ans, ouvrage remarquable, où se trouvent consignés, après des considérations chimiques et thérapeutiques très claires et très justes, les formules de ces élixirs, de ses baumes, de ses poudres composées et entre autres, de sa *poudre antipodagrique*.

A l'époque où je fis sa connaissance personnelle à Paris, quoique âgé de 84 ans, sa grande taille se dessinait parfaitement droite, avec un regard vif et assuré.

Sa poudre antipodagrique, agissait, disait-il, par ses propriétés diaphorétiques, diurétiques et stomachiques ; et il ne lui attribuait aucune vertu spécifique, bien qu'elle eût fait merveille sur un très grand nombre de goutteux. Aussi n'est-il peut-être pas inutile d'ajouter qu'elle avait pour composants essentiels : les biphosphates de chaux et de soude, les benzoates de potasse et de magnésie, le phosphate d'ammoniaque, le le bitartrate de potasse et la gomme ammoniacale, l'aloès et le séné, la gentiane et l'angelique, avec mannite et lactine, le tout porphyrisé sans résidu.

~~*

Aujourd'hui, grâce aux alcaloïdes nous avons des moyens plus simples, plus sûrs et plus promptement efficaces ; et cette efficacité se manifeste aussi bien pour combattre et résoudre l'accès congestif que pour en prévenir le retour.

A ce dernier point de vue, la goutte étant une affection pour laquelle l'action et le repos à la chambre sont absolument néfastes, il est évident que des médicaments préventifs qu'on peut emporter dans son gousset, qu'on peut absorber partout où l'on se trouve, seront bien plus commodes que ceux qu'on ne peut absorber qu'en potion ou avec force liquides.

Au moment de l'accès, c'est la colchicine qui est en quelque sorte le médicament spécifique. Autrefois, on attendait pour l'administrer que la période aiguë fut complète et déjà sur son déclin. C'était un vieux préjugé, ainsi que l'a démontré le docteur Lecorché.

En administrant la colchicine dès le début, et nous pouvons en témoigner par une expérience propre et multiple, non-seulement on mitige la douleur de la fluxion locale, mais on abrège de beaucoup la durée de l'accès.

Il faut la prendre à raison de deux granules, c'est-à-dire, un milligramme par heure, jusqu'à la dose de dix à douze granules, et leur efficacité est d'autant plus certaine, qu'ils sont absorbés dès les premières douleurs fluxionnaires. Il est indispensable que les voies intestinales soient libres ou aient été rendues telles par le Sedlitz Chanteaud.

Comme régime, le malade restera au régime lacté et aux potages maigres, jusqu'à ce que la fluxion soit devenue indolore et en voie de résolution.

Pour activer cette résolution, quelques granules d'acide salicylique et de salicylate de soude, seront très utiles dans le cas de fluxion très intense.

Pour les débuts des forts accès, la colchicine n'est pas le seul agent qu'on puisse employer, on peut lui joindre avec avantage, quelques granules d'aconitine et de vératrine, pris à doses fractionnées et alternatives.

Quant aux indications diaphorétiques, diurétiques et cholagogues, auxquelles il est indispensable de pourvoir dans l'intervalle des accès pour en prévenir le retour, et agir concurremment avec le régime approprié ; l'arsenal dosimétrique nous offre plusieurs agents très efficaces et absolument inoffensifs. Tels sont les granules de benzoate d'ammoniaque, de scillitine, d'iridine, d'arbutine, d'évonymine, de benzoate de soude, de benzoate de lithine, etc.

C'est au médecin à varier les substances, ainsi que leur association, suivant les cas et les tempéraments.

Une fois la crise passée, quelques frictions sur la surface articulaire ; faites de bas en haut seront très utiles. Elles feront disparaître les incrustations d'urate de soude, avant qu'elles n'aient eu le temps de se fixer complètement ; et alors le mouvement articulaire se rétablira dans son intégrité.

GRAVELLE CALCULEUSE

Dans le traitement de la gravelle, plus exactement dite lithiase rénale, il y a, comme

dans la goutte, deux périodes distinctes : celle des accès, où il faut favoriser la descente des graviers jusque dans la vessie et jusqu'au dehors, — puis la période d'accalmie, pendant laquelle il est urgent de décongestionner le rein et d'arrêter la formation de nouveaux calculs.

J'ai eu en Algérie un collègue et ami atteint de cette terrible affection, et qui s'en est guéri après quatre à cinq ans de traitement continu, avec émission décroissante des graviers.

Ces graviers étaient composés de carbonate et de phosphate de chaux ; et il attribuait sa maladie à une phlogose des reins, provoquée par l'abus des aliments poivrés, fait pendant une certaine période. Mais il est à noter que cette perversion fonctionnelle des reins s'était produite sans occasionner de douleur locale.

En revanche, l'émission des graviers était accompagnée de coliques et de spasmes tellement douloureux, que la morphine, prise en injections rectales, ne suffisait pas à le calmer, il fallait recourir aux inhalations de chloroforme.

Cependant, les injections rectales le calmaient beaucoup mieux que les injections hypodermiques. Composées de chlorhydrate de morphine et d'atropine, elles étaient prises à la dose d'un à deux centigrammes de morphine, pour un à deux milligrammes d'atropine, dans cinq à dix grammes d'eau.

Les grands bains tièdes lui étaient d'une grande ressource, surtout au moment où les calculs, tombés dans la vessie, devaient être encore amenés au dehors, passage qu'il sentait très bien, lorsque le gravier était considérable.

Un jour, je le trouvai se tenant à quatre pattes à côté de son bain, dans la position d'un chien à l'affût. Ne me faites pas bouger, me dit-il, je suis en train d'amener un gravier dans le canal de l'urètre. Et, en effet, l'expulsion eut lieu devant moi, car une fois engagé dans le canal urétral, le gra-

vier est expulsé en un clin d'œil, s'il n'a pas d'aspérités.

Il est à peine besoin de dire que pendant les accès, il n'usait que du régime lacté. Comprenant bien qu'il ne pouvait agir sur le rein que par l'usage continu de liquides adoucissants, rafraîchissants et lithontriptiques, il avait dressé sa diététique et sa médication en conséquence.

Potages aux herbes sans pain trois fois par jour ; tantôt seuls, tantôt mélangés avec du lait ; le reste du régime à l'avenant, c'est-à-dire composé en majeure partie de légumes et d'aliments végétaux.

Comme médication, il prenait matin et soir dans une tasse de lait, deux cuillerées à café d'une solution contenant des benzoates de potasse, de soude, de lithine, et un peu de bicarbonate de soude. La dose totale n'était que de sept à huit décigrammes par jour. — Sur mes conseils, et pour en augmenter l'effet, il ne prenait cette dissolution lactée que le matin de bonne heure, et la nuit au moment du coucher, lorsque l'estomac est dans la période de vacuité. — En dehors des repas, rien que de l'eau de seltz ou du sirop d'orgeat.

Grâce à cet ensemble de moyens, continués pendant plusieurs années, la guérison a été parfaite et durable.

DR FERRAN.

LA CODÉINE

COMME

SÉDATIF DE LA TOUX

La codéine est un des trois alcaloïdes somnifères tirés de l'opium, le second comme activité et toxicité, d'après C. Bernard. La morphine occupe le premier rang et la narcéine le troisième.

La codéine a été découverte par Robiquet en 1833, qui l'étudia, la fit expérimenter par Kunkel, et arriva à conclure qu'elle avait des propriétés un peu différentes de la morphine ; ainsi, elle n'émoussait pas autant la sensibilité et ne produisait pas, au réveil des malades, cette torpeur, ce malaise que l'on voit quelquefois à la suite de l'administration de la morphine.

D'autres auteurs, Grégory, Barbier d'Amiens, Magendie, Martin Solon, continuèrent l'étude de la codéine. Martin Solon eut d'excellents résultats avec les phthisiques, Krébel arriva à calmer les douleurs chez les malades atteints de névralgies et à ramener le sommeil dans les cas d'insomnie nerveuse. Tous ces auteurs furent d'accord sur ce point, que la codéine, prise à doses faibles, c'est-à-dire de 1 à 5 centigrammes, donne un sommeil calme, sans agitation et un réveil sans malaises.

Au point de vue expérimental, Claude Bernard, étudiant les propriétés soporifiques des alcaloïdes de l'opium, démontra que sur six alcaloïdes, trois seulement ont des propriétés hypnotiques, ce sont la morphine, la narcéine, la codéine. Cette dernière procure un sommeil différent de celui qui donne la morphine. Le sommeil est calme, léger, la sensibilité est bien moins émoussée, et les animaux codéinés se réveillent sans effroi, sans vertiges, sans troubles intellectuels.

Depuis, Barbier et Laborde reprirent les expériences de Cl. Bernard et tentèrent de faire entrer complètement la codéine dans la thérapeutique.

Barbier, qui le premier donna la codéine à dose thérapeutique, obtint les effets suivants : prompt cessation de la douleur dans la gastralgie, de la toux dans la bronchite, des coliques dans l'entéralgie ; le tout suivi d'un sommeil calme et réparateur. Au réveil, pas d'effarement, pas de douleur de tête, pas de stupeur, pas de nausées, pas de modifications sensibles dans les fonctions de respiration et de circulation, non plus que dans les fonctions digestives ; pas de consti-

pation, conséquence ordinaire et fatale de l'administration de la morphine ; " au réveil, dit-il, le malade est gai, enjoué, animé, disposé au rire."

De plus, Barbier déclare que la codéine peut-être, chez le même malade, continuée autant qu'il est nécessaire, sans avoir, comme avec la morphine, à redouter l'accoutumance, cette terrible accoutumance, qui conduit aujourd'hui tant de malheureux à la folie et à la mort.

Cette assertion du Dr Barbier est fort contestable. Dans sa thèse inaugurale Barnay en a donné des preuves et nous-mêmes aussi dans cette revue. Le Dr Pollach est absolument de notre avis, à savoir qu'il faut se méfier de l'accoutumance, malgré laquelle il ne faut jamais élever les doses. Il ne faut pas oublier en effet que les doses convulsivantes touchent de très près les doses hypnotiques.

Après Barbier, Magendie et Martin Solon expérimentèrent la codéine, le dernier surtout dans la phthisie.

Il affirme qu'à la dose de 12 centigrammes, dans les vingt-quatre heures, la toux du jour diminue, que les quintes du soir cessent, que le malade s'endort paisiblement.

Guido, Günther et Bidberg (de Montreux) et beaucoup d'autres médecins attachés à des stations de phthisiques, sont venus confirmer les déclarations de Martin Solon. Enfin Krébel fit, avec le plus grand succès, l'essai de la codéine sur des malades atteints d'insomnie nerveuse, affection grave à cause de ses conséquences sur la nutrition et qui fait trop souvent le désespoir du malade et celui du médecin.

Enfin, postérieurement à ceux-ci, Barnay reprit l'étude de la codéine, pour la comparer à la morphine et à la narcéine. Il constata les propriétés soporifiques et sédatives de la codéine et sa toxicité moindre que celle de la morphine mais supérieure à celle de la narcéine et insista sur les précautions et la surveillance que nécessite son emploi.

C. Bernard mettait à l'emploi de la codéine

une sanction absolue, c'est que la codéine employée fut de la codéine pure cristallisée, ce qui n'est pas facile à obtenir. Nous n'en voulons pour preuve que le témoignage des professeurs Réveil, Chevalier, Ossian Henry, membres de l'Académie de médecine, constatant dans un rapport authentique que *sur cent échantillons de codéine soumis à l'analyse, vingt-trois n'en contenaient pas.*

Berthé contribua beaucoup à réaliser l'idée de ses devanciers d'appliquer cet alcaloïde à la thérapeutique. Il fit paraître des études approfondies dans le Bulletin de thérapeutique de 1856 et une lettre de l'Académie de médecine. Plusieurs médecins l'expérimentèrent dans leur clinique hospitalière. Le professeur Aran, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, fit faire des expériences dans son service sur son action et reconnut son efficacité dans les névroses douloureuses de l'estomac, les gastralgies, les toux rebelles, les douleurs rhumatismales. Le professeur Gubler conclut que son action était des plus favorables aux femmes et aux très jeunes enfants; Fonssagrives et Husemann l'étudièrent comme somnifère, comme sédatif de la sensibilité et des spasmes musculaires. Lauder-Brunton lui attribuait une grande efficacité dans le diabète, et Hager le préférait à toutes les préparations de morphine chez les femmes, les enfants et les vieillards.

Voici ce qu'en disent notamment Gubler, Fonssagrive et Husemann.

Gubler : la codéine " convient aux personnes qui supportent mal l'opium, particulièrement aux très jeunes enfants et aux sujets menacés de congestion cérébrale."

Fonssagrive : " les personnes qui viennent de dormir après avoir pris de la codéine ont un réveil agréable et sans troubles."

Husemann : " la codéine passe pour remplacer la morphine ou les autres préparations d'opium, surtout après un assez long emploi de celles-ci, ou lorsque la constipation produite par elles est désagréable, ou si la morphine n'est pas bien tolérée."

La codéine présente un assez grand avantage sur la morphine, principalement en ce qu'elle a une action plus égale et moins énergique.

Pour Rabateau, la codéine peut être administrée à dose assez élevée sans provoquer aucun accident. En raison de ces précieux avantages, la codéine a été nommée la morphine des femmes et des enfants. Boucharlat estime que 5 centigrammes de codéine représentent un centigramme de morphine.

Les *Granules de Codéine*, préparés avec de la codéine cristallisée et dosés à 1 milligramme, ont de plus un autre avantage : c'est que ce sont des médicaments, convenant à tous les âges, aux femmes et même aux enfants.

On les emploie pour guérir les maux de gorge, les rhumes, les symptômes douloureux de toutes les maladies, l'irritation nerveuse, les souffrances du jeune âge, quelle qu'en soit la cause. Pour les enfants au-dessous de trois ans, on prépare une petite potion, faisant fondre 1 *Granule de Codéine* avec une cuillerée à soupe d'eau. On donne de cette potion autant de cuillerées à café que l'enfant a de fois 4 mois.

De 3 à 4 ans, 1 à 2 *Granules de Codéine* dans du lait.

De 4 à 7 ans, 2 à 3.

De 7 à 14 ans, 3 à 4.

Au-dessus de 20 ans, 3 à 9 et chez les sujets vigoureux, jusqu'à 15 et 20 granules par jour.

Toutes ces doses peuvent être doublées sans inconvénient en surveillant l'effet.

Grâce aux *Granules de Codéine*, nous sommes suffisamment armés contre les affections pulmonaires de l'enfance. Lorsqu'un enfant présentera des symptômes d'affection avec symptômes gastriques et catarrhe bronchique, on aura recours à ces granules auxquels on adjoindra des préparations légèrement alcoolisées (grogs chauds, thé).

NOTE

SUR

l'Acide Cacodylique

Lorsque, le 6 juin dernier, le professeur A. Gautier fit sa communication à l'Académie de Médecine sur l'emploi thérapeutique de l'acide cacodylique, le monde médical fut généralement surpris qu'il existât un composé non toxique de l'arsenic.

Ce n'est pas que le fait par lui-même soit sans analogue dans l'arsenal des produits chimiques. En effet, sans sortir de la famille de l'azote à laquelle appartient l'arsenic, ne voyons-nous pas des corps de constitution simple présenter soit l'activité foudroyante de l'acide cyanhydrique, soit la parfaite innocuité de l'urée ; de même, le phosphore libre qui est un poison violent devient complètement inoffensif dans les phosphates. On pourrait citer un très grand nombre de ces exemples.

Il est vrai que l'arsenic sous toutes ses formes : acides arsénieux et arsénique et leurs sels, chlorures d'arsenic, hydrogène arsénié, arsines, etc., se montre toujours toxique et nous avait habitués à le considérer comme un corps essentiellement vénéneux.

Pourtant, l'acide cacodylique, composé arsenical organique, est connu depuis plus d'un demi-siècle ; il fut découvert en 1843 par Bunsen et fut bien étudié au point de vue physico-chimique ; son innocuité fut également relatée.

On le prépare en suroxydant par l'oxyde de mercure, l'oxyde de cacodyle qui existe dans la liqueur fumante de Cadet ; cette liqueur est elle-même préparée par la distillation sèche d'un mélange d'acide arsénieux et d'acétate de potasse.

$\text{As}_2\text{O}(\text{CH}_3)_2 \cdot x\text{HgO} \cdot x\text{H}_2\text{O} - 2\text{Hg}x\text{AsO} - \text{OH} - (\text{CH}_3)_2$
ox. de cacodyle ox. de merc. au mercure ac. cacodylique

Ce corps curieux était resté à peu près

sans emploi, lorsque M. le professeur Gautier eut, dès 1897, l'idée de l'expérimenter au point de vue thérapeutique. A la suite de quelques résultats remarquables et surtout après la communication de ce savant à l'Académie de Médecine, l'emploi de cet agent se généralisa, et actuellement on peut dire que tout praticien l'a plus ou moins employé.

**

Au début des expériences, on l'administra par la voie stomacale, la voie rectale et surtout la voie hypodermique. Ces trois modes d'absorption ne sont pas équivalents au point de vue des résultats ; un certain nombre de malades ayant pris le médicament par la bouche ou par le rectum, accusèrent une odeur alliée fort désagréable en même temps que certains troubles de l'appareil digestif : coliques, diarrhées, crampes d'estomac ; quelquefois même des accidents cutanés, éruptions, démangeaisons, M. le professeur Hayem a signalé un cas où il y eut des douleurs lombaires simulant le lumbago. Par la voie hypodermique on n'observait généralement aucun de ces accidents. L'explication en a été donnée par le professeur Gautier. Dans le tube digestif où le milieu est réducteur, l'acide cacodylique se trouve réduit et transformé en oxyde de cacodyle, corps vénéneux et à odeur alliée ; cette réaction réductrice serait donc l'inverse de celle que nous avons signalée pour la préparation de l'acide cacodylique, en suroxydant l'oxyde de cacodyle au moyen de l'oxyde de mercure.

D'après le docteur Robert Simon (*Gaz. hebdomadaire de Méd. et de Chir.*, 1900, No 16), on a même signalé assez souvent cette odeur alliée à la suite d'injections sous-cutanées de cacodylate de soude du commerce. C'est vraisemblablement que la pureté de ce corps laissait à désirer, sa préparation insuffisamment étudiée au point de vue thérapeutique ayant pris un rapide essor. Mais actuellement on trouve couramment un produit de

qualité irréprochable, et depuis longtemps déjà personne n'a signalé l'odeur alliée incriminée à la suite d'injections sous-cutanées.

Il est vrai également que cet accident devient de plus en plus rare à la suite de l'administration du médicament par le tube digestif ; ce fait peut être dû en partie à ce qu'on n'emploie plus que du cacodylate pur, mais surtout à ce qu'on sait mieux manier la médication.

M. le professeur agrégé Letulle (*Presse médicale*, 28 avril 1900) qui a administré le cacodylate de soude à un nombre considérable de tuberculeux pulmonaires, n'a jamais constaté le moindre accident, même chez les phthisiques les plus avancés. Il emploie exclusivement la méthode hypodermique. Il injecte sous la peau aseptisée du flanc, de l'hypogastre ou de la fesse 1 et au besoin 2 c.c. de la solution stérilisée suivante, préparée d'après les indications de M. A. Gautier :

Cacodylate de soude..... 6 gr. 40
Eau bouillie..... 100 c.c.
Sol. d'acide phénique à 1/10 VI gouttes.

Chaque centimètre cube contient 0 gr. 05 d'acide cacodylique.

Pour quelques malades avancés, cachectiques, l'amélioration fut nulle ; mais en général, dans les tuberculoses fermées et certains cas de tuberculose ouverte, l'amélioration fut remarquable.

“ L'appétit renaît, la fièvre se calme, les forces se relèvent, le poids du corps augmente ; je ne parle pas de l'état des globules rouges du sang, mes expériences sur ce point sont encore en cours et ne me permettent pas de donner des conclusions.

“ L'action favorable de la médication est indéfinie.”

M. Letulle cite notamment trois cas où l'amélioration fut remarquable, en même temps que l'augmentation de poids fut considérable en quelques semaines.

Le professeur A. Gautier, justement préoccupé du succès du mode de traitement qu'il a préconisé, recommande exclusivement

la voie hypodermique ; c'est aussi cette voie qu'employèrent d'abord presque tous les expérimentateurs : MM. Renault, Letulle, Widal, Mercklen, Hirtz, Rendu, Barth (*Société médicale des Hôpitaux*, 2 mars 1900).

Pourtant, la nécessité de procéder par injections, devrait restreindre beaucoup l'emploi de ce mode de traitement, car nombreux sont les malades ayant besoin d'une active intervention et que le médecin ne peut voir chaque jour.

Aussi un certain nombre de praticiens essayèrent ils l'administration du cacodylate par le tube digestif (bouche ou rectum). M. Dalché, entre autres (*Société médicale des Hôpitaux*, 23 février et 2 mars 1900), s'en tient à la voie buccale. Il donne des pilules à 0 gr.025, une, deux, et même trois par jour, et cela jusqu'à vingt-cinq jours de suite. Il a obtenu des résultats variables, mais non inférieurs à ceux de ses collègues ; il les classe en très bons, nuls et mauvais ; il n'a jamais constaté d'intolérance sérieuse.

M. le Pr Grosset, de Montpellier (*Semaine Médicale*, 14 mars 1900), s'élève aussi contre l'ostracisme dont on a voulu frapper, à la Société médicale des hôpitaux de Paris, l'administration du cacodylate par le tube digestif. Il fait judicieusement remarquer combien cette restriction limite l'emploi d'une médication qui promet, et dit : “ Je considère, pour ma part, comme prématurée cette condamnation de l'administration du cacodylate par la voie digestive.” Il l'a donné souvent par la bouche ou par le rectum, et ajoute : “ L'intolérance a été l'exception.” Dans beaucoup de cas il en a obtenu de très bons effets. Sur 16 malades récemment traités, aucun n'a présenté ni odeur alliée, ni intolérance gastro-intestinale ; plusieurs malades ont eu d'abord une augmentation de l'appétit, puis ont notablement engraisé.

Suivant une expression plaisante du savant professeur, et qui a fait fortune dans la presse médicale, on ne saurait attribuer

ces bons résultats, à ce que, dans le midi, on a l'habitude de l'ail. Il les attribue à ce qu'il donne des doses modérées et laisse un intervalle de dix jours de repos après dix jours de traitement. Il conclut que l'on doit commencer l'administration par la bouche ou par le rectum ; on s'en trouvera généralement bien. Dans les cas d'intolérance ou d'insuccès, on aura recours aux injections hypodermiques. Ajoutons que M. le docteur Brousse (de Montpellier) prescrit par la voie digestive des doses de 0 gr. 25 et 0 gr. 30, sans inconvénient.

.

Autres indications.—Si le cacodylate de soude donne d'heureux résultats dans diverses formes de tuberculoses et notamment de tuberculoses au début, on l'a aussi employé avec succès dans d'autres affections.

M. le professeur Hayem en a obtenu de bons effets dans l'anémie chlorotique.

M. le professeur Renault (de Lyon) en a obtenu un excellent résultat dans un cas d'épithélioma de la langue. Pendant dix-huit mois, le malade a pris un mois sur deux de 1 à 5 pilules de cacodylate de 0 gr. 05, M. le professeur Garaud (de Saint-Etienne) (*Semaine Médicale*) a traité avec succès trois fillettes atteintes de chorée de Sydenham. Il leur donnait des lavements avec 5 c.c. de solution à 0,25 0/0, soit 0 gr. 0125.

On l'a aussi employé dans la maladie de Basedow.

.

Expérimentation.—M. Langlois (*Société de Bibliologie*, 28 avril 1900) a observé que le lapin auquel on injecte sous la peau 0 gr. 075 d'acide cacodylique, maigrit et ne tarde pas à périr, alors qu'il supporte parfaitement cette dose injectée directement dans les veines. Ce fait peut s'expliquer par l'élimination plus rapide dans le cas d'injection intra-veineuse.

D'autre part, chez ces animaux soumis à la médication cacodylique, la quantité d'oxy-

gène contenue dans le sang serait abaissée de 20 0/0.

Arsenic dans l'organisme.—L'action thérapeutique de l'acide cacodylique, corps arsénié organique, reçut en quelque sorte une explication lorsque le professeur A. Gautier eut montré son existence constante dans l'organisme normal.

Mais l'arsenic physiologique ne se trouvant toujours qu'à doses infinitésimales, les méthodes habituelles de la toxicologie risquaient de le laisser passer inaperçu ; aussi M. Gautier dut-il modifier la technique habituelle de façon à éviter toute perte d'arsenic et par là créer, en somme, une méthode nouvelle. Cette méthode consiste essentiellement à détruire la matière organique par l'action alternative de l'acide sulfurique et de l'acide nitrique. On se trouve donc constamment en milieu oxydant, et tout l'arsenic passe à l'état d'acide arsénique, composé fixe qu'on retire en épuisant le charbon résiduel par l'eau distillée. C'est de cette solution que l'on précipite du sulfure d'arsenic, lequel est de nouveau transformé en acide arsénique, puis en As métalloïde dans l'appareil de Marsh. (*C. R. Ac. Sc.*, 4 décembre 1899.)

Organes arsenicaux.—L'arsenic existe surtout dans le corps thyroïde, à la dose moyenne de 0 mg. 17 chez un adulte. On le trouve encore, en moindre proportion, dans le thymus, la glande mammaire, le lait, et enfin, mais à doses infimes, dans la peau et toutes les productions épidermiques : ongles, cheveux, poils, corne. C'est par ces productions épidermiques que l'arsenic paraît s'éliminer à l'état physiologique.

Composé arsenical physiologique.—En faisant digérer du corps thyroïde, *in vitro*, par de la pepsine, en milieu acide, on obtient, lentement, une peptone non arsenicale, et un résidu de nucléines, de fibres élastiques, etc. L'ammoniaque étendue dissout de ce résidu, les nucléines qui sont de nouveau précipitées par l'addition d'acide acétique. C'est ce pré-

cipité de nucléine qui contient la totalité de l'arsenic ; on l'extrait en suivant la méthode mentionnée ci-dessus.

L'arsenic paraît donc se fixer sur le noyau des cellules.

.

Élimination de l'acide cacodylique thérapeutique.—Il a déjà été fait un certain nombre de travaux dans ce sens. MM. Imbert et Badoi (*Ac. méd.*, 27 février 1900) ont recherché et dosé ce composé dans l'urine.

Ils se sont au préalable assurés que le procédé du professeur Gautier permet de retrouver la totalité de l'acide cacodylique ajouté à l'urine, *in vitro*. L'un d'eux a ensuite ingéré 0 gr. 20 de cacodylate de soude, soit 0 gr. 094 d'arsenic. Il a constaté une sensible diminution de la diurèse pendant cinq jours (en moyenne 1.000 c.c. au lieu de 1350 c.c.); l'arsenic apparut dans la première émission d'urine et y fut constaté pendant près d'un mois ; l'élimination totale représentait la majeure partie du médicament absorbé.

D'autre part, M. Pagel (*Union pharm.*, mars 1900) fit des expériences sur le lapin et arriva aux mêmes résultats. Le cacodylate injecté sous la peau passait en presque totalité dans l'urine, et à l'état de cacodylate, alors que les organes des animaux sacrifiés n'en contenaient que des traces. Il conclut que le cacodylate traverse l'économie sans être ni absorbé ni modifié chimiquement.

Arsenic alimentaire.—D'après le professeur A. Gautier, la petite quantité d'arsenic normal serait fournie à l'organisme par quelques aliments tels que le lait, les choux, les navets, les pommes de terre et, vraisemblablement, par les graminées ayant poussé sur certains terrains pypiteux.

.

Médecine légale.—Ajoutons que, d'après la marque du même savant, ces résultats ne sauraient en rien infirmer les conclusions des

recherches toxicologiques (*C. R. Ac. Sc.*, 5 février 1900). En effet, à part le corps thyroïde, le thymus et la glande mammaire, l'arsenic ne se trouve dans aucun organe. En admettant même, qu'une décomposition avancée eût disséminé ce métalloïde dans la masse totale du cadavre, sa proportion relative n'y serait plus que de 1/200.000.000, quantité bien inférieure à celle de 1/20.000.000 que la méthode la plus sensible permet de retrouver.

Titrage de l'acide cacodylique.—MM. Imbert et Astruc (*Journ. Pharm. et Ch.*, 1899, 1er novembre) se sont préoccupés du dosage de l'acide cacodylique. Ils mettent à profit la propriété de ce composé d'être neutre à l'héliantine et acide à la phénolphthaléine. A une solution de cacodylate amenée à être neutre à l'héliantine, il faut ajouter une molécule de soude (10 de Noott) pour une molécule d'acide cacodylique (138) pour obtenir la neutralité à la phénolphthaléine.

.

L'acide cacodylique ayant déjà fait verser des flots d'encre, on peut se demander, dès maintenant, quel sort l'avenir lui réserve.

Dans l'âpre lutte contre la tuberculose, où on l'a engagé, sombrera-t-il, vaincu, comme tant de ses devanciers ou, au contraire, réussira-t-il à prendre définitivement une place honorable parmi les quelques privilégiés qui ont su retenir la faveur des praticiens.

On peut, nous semble-t-il, déjà prévoir que s'il n'est pas encore l'idéal rêvé, capable de terrasser le monstre en se jouant, il n'en restera pas moins un facteur important du traitement général, et contribuera à reculer un peu les limites des tuberculoses guérissables, en attendant le spécifique qui tranchera enfin toutes les têtes de cette hydre moderne.

DR P. CHAPPELLE.

(*La Tribune Médicale.*)

LE DOCTEUR GIBIER

SON CADAVRE A ÉTÉ DANS LE
FOUR CREMATOIRE

DE

FRESH POND

New-York, 14.—Le docteur Gibier, né dans le département de l'Aude (France), au mois d'Octobre 1851, était dans sa 49^e année. Il laisse une veuve et un neveu, le docteur Rambaud. Sa mère et sa sœur, la mère du docteur Rambaud, habitent en France.

Le docteur Paul Gibier s'est acquis une bonne réputation aux États-Unis par son traitement de la rage, d'après le système de Pasteur, dont il fut l'élève. Dans sa jeunesse, après avoir reçu son diplôme de docteur en médecine, il a été professeur suppléant de pathologie comparée au Muséum d'histoire naturelle ; il fut aussi interne dans plusieurs hôpitaux de Paris. En 1885, le gouvernement français l'a chargé d'une mission en Espagne pour y étudier le choléra qui régnait alors dans ce pays. En récompense de ses travaux, le gouvernement français lui a décerné une médaille d'or ; l'année suivante, le docteur Gibier était nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour ses services pendant l'épidémie de choléra dans le Midi de la France. Le gouvernement l'a chargé d'une nouvelle mission en 1888, l'envoyant étudier la fièvre jaune à la Havane et en Floride. Pendant ce voyage d'étude, il a séjourné à New-York. Il y est revenu en 1889, et en 1890, il a fondé l'Institut Pasteur pour le traitement de la rage. Depuis ce jour, il n'a cessé de diriger cet établissement, d'abord installé dans la 10^e rue Ouest, près de Waverly Place, puis dans la sanatorium de West Central Park et au 1^{er} Ouest 97^e rue et, dans ces derniers temps, au 313 Ouest 23^e rue. En même temps, le docteur Gibier se livrait d'autres études de pathologie, et il avait

été établi à Suffern (New-York) une grande maison de santé où, tout en se livrant à l'étude et à la préparation des sérums, il recevait et soignait des malades. Le docteur Gibier était membre de l'Académie des sciences de New-York. Il est à peu près certain que son neveu, le docteur Rambaud, le remplacera à la tête de l'Institut Pasteur.

UNIVERSITÉ LAVAL

EXAMENS PRIMAIRES

DES

ÉTUDIANTS DE LA FACULTE DE MÉDECINE

Voici par ordre alphabétique les noms de ceux qui ont subi avec succès les examens primaires de la faculté de médecine à l'Université Laval.

PHYSIOLOGIE

Aubin, Alex, Aubry Hector, Bourgeois Benjamin, Brisset Gabel, Beauséjour Armand, Brochu C. H., Caron A. B., Côté Solomon, Collerette Wilfrid, Dauth Alfred, Demers Olivier, Demers Adélar, Dubois Léon, Dugas Geo., Ethier Hormisdas, Frigon Rosario, Gagnon Eugène, Gauthier Antonio, Giroux Ls. Stéphen, Gendron Prudent, Goyer Rod.

Isabelle Josephat, Hamelin Romuald, Hall Walter, Jacques Dambourgès, Lafleur Jules, Lamontagne Aimé, LeBel Luc, LeBel Flavien, Leduc J. A., Laporte Pio, Lafortune Emile, Legault Louis, Longpré Damase.

Massé J.-Bte, Martel Hubert, Monette Wilfrid, Morin Alyre, Ouimet Jos.

Pagé Rosario, Rochon Paul Emile, Paquin Wilfrid, Sénézac A., Tassé Raoul, Thabault Geo., Turcotte Azarie, Verner Ludovic, Verdon Edouard.

ANATOMIE

Archambault Arthur, Aubin Alex., Aubry Hector, Baribault Louis, Beauséjour Armand, Bourgeois Benjamin, Brisset Gabriel, Brochu C. H., Caron A. B., Cartier Côme, Charland Ls Cyriac, Christin A., Cloutier Saul, Collette J. E. A., Côté Geo., Dauth Alfred, Demers Olivier, Demers Adélar, Dugas Geo., Dubois Léon, Ethier Hormisdas, Frigon Rosario, Gagnon Eugène, Gauthier Ant., Giroux Louis, Stephen, Gendron Prudent, Goyer Rod., Gauld Arthur, Isabelle Josephat, Jacques Dambourgès, Hamelin Romuald, Hall Walter, Laporte Pio, Legault Louis, LeBel Luc, Lafleur Jules, Lamontagne Aimé, Langlois Phydime, LeBel Flavius, Leduc J. A., Marault Benj., Martel Hubert, Morin Alyre, Monette Wilfrid, Ouimet Jos., Page Rosario, Rochon Paul Emile, Senesac A., Turcotte Azarie, Tassé Raoul, Verner Ludovic, Verdon Ed.

CHIMIE

Aubin Alex., Aubry Hector.

Beauséjour Armand, Bourgeois Benj., Brisset Gabriel.

Caron Amable, Caron Damase, Cloutier Saul, Clermont Ovide.

Dauth Alfred, Dérome Wilfred, Demers Olivier, Dubois Léon, Duval Philippe, Ethier Hormisdas.

Frigon Rosario.

Gagnon Eug., Guilbert Lucien, Goyer Rod., Giroux Louis Stephen, Gauthier Ant. Isabelle Josephat, Jacques Dambourgès.

Lancôt Oscar, Longpré Damase, Laporte Pio, Lafortune Emile, Legault Louis, L'Heureux John, Latourelle C. T. O., Landry Nap., LeBel Luc, Lafleur Jules, LeBel Flavius, Leduc J. A.

Martel Hubert, Monette Wilfred, Maynard Albert, Marin Nap., Ouimet Jos.

Paquin Wilfrid, Pagé Jos., Pouliot Zottique, Pagé Rosario, Rochon P. E.

Sénésac Arch., Thabault Geo., Trépanier A., Turcotte Azarie.

PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Aubin Alex., Aubry Hector, Archambault Art., Bourgeois Benj., Brisset Gabriel, Beauséjour Armand, Côté Georges, Côté Solomon, Collette J. E. A., Caron Amable, Caron Damase, Colin Albert, Clermont Ovide, Cloutier Saul., Demers Adélar, Duval Philippe, Dérome Wilfred, Demers Olivier, Dubois Léon, Dauth Alfred, Dugas Geo., Frigon Rosario, Gunneville Jos., Gendron Prudent, Goyer Rod., Gagnon Eug., Giroux Louis Stephen, Gauthier Antonio, Gould Art., Isabelle Josephat, Jacques Dambourgès, Hall Walter, Lafleur Jules, LeBel Luc, LeBel Flavius, Laporte P., Leduc J. A., Lafortune E., Legault Ls, L'Heureux John, Longpré Damase, Lafleur Charles, Morin Alyre, Marin Nap., Monette Wilfrid, Martel Hubert, Ouimet Jos., Pagé Rosario, Paquin Wilfrid, Paquin Ubald, Pagé Jos., Rochon P. E., Tassé Raoul, Verdon Edouard, Verner Ludovic.

L'HYGIÈNE

Aubin Alex., Aubry Hector, Beauséjour Armand, Bourgeois Benj., Brisset Gabriel, Cloutier Saül, Caron Amable, Clermont Ovide, Collin Albert, Caron Damase, Charland Ls. H., Côté Salomon, Cartier Come, Colletterte Wilfrid.

Dauth Alfred, Derome Wilfrid Demers Adélar, Dugas Geo., Dubois Léon.

Frigon Rosario, Gendron Prud., Goyer Rod., Gould Art, Gagnon Eug., Giroux Louis S., Gauthier Ant., Isabelle Josaphat, Jacques Dambourgès, Hall Walter.

Lafleur Charles, LeBel Luc, Lafleur Jules, Lamontagne Aimé, Langlois Phydime, LeBel Flavius, Lanoue Alph., Laporte Pie., Lafortune E., Legault Louis, Longpré Damase.

Morin Nap., Martineau J.-B., Monette Wilfrid, Massé J.-B., Martel Hubert, Ouimet Jos., Pagé Rosaire, Paquin Wilfrid, Pagé Jos., Paquin W., Rochon P. E., Tassé Roual, Thabault Geo., Turcotte Azarie, Trépanier Ath., Verner Ludovic.

HISTOLOGIE

Allard J. A., Aubry Hector.

Bélangier Isaïe, Brosseau Aldéric, Bourgeois Benj., Brisset Gabriel, Beauséjour Armand.

Caron Damasé, Chapdeleine Victor, Côté Albert, Charland Ls. C., Cartier Côme.

Derome Wilfrid, Demers Olivier, Demers Adélar, Dubois Léon, Ethier Hormisdas, Frigon Rosario, Gendron Prud., Jacques Dambourgès.

Lasleur Jules, LeBel Luc, LeBel Flavius, Laporte Pio., Lafortune E., Legault Louis, Longpré Damase, Morin Alyre, Marin Raymond, Maurault Benj. Monette Wilfrid, Martel Hubert, Guimet Jos., Taquin Wilfrid, Pouliot Zotique, Pagé Rosario, Rochon P. E.

Tassé Raoul, Turcotte Azarie, Thabault Geo., Trépanier A., Verner Ludovic.

Les Médecins de la Province

Se réunissent au nombre
d'une centaine à l'Université Laval de
Québec

Québec, le 26.

La quatrième assemblée annuelle de la Société Médicale de Québec, s'est ouverte, hier, à l'Université Laval. La réunion a pris fin aujourd'hui. Une cinquantaine de médecins de la province sont en ville et le nombre de ceux qui prennent part aux déli-

bérations de l'assemblée est d'une centaine.

Les docteurs E. P. Lachapelle et A. LeSage, et P. Benoit, de Montréal, sont présents à la docte assemblée.

Les discussions d'ordre professionnel ont occupé tout le temps de l'assemblée. Hier soir, a eu lieu le dîner annuel auquel ont pris part plus de 100 convives. Au nombre de ces derniers se trouvait une jeune doctoresse, de Québec, Melle Levasseur, qui vient de prendre ses degrés au Minnesota.

Les inventeurs de la quinine et leur monument

La quinine a été isolée, on le sait, dans les écorces des quinquinas, en 1820, par les chimistes Caventou et Pelletier, qui furent l'un et l'autre dans la suite, membres de l'Académie de Médecine de Paris et pharmaciens tous deux. L'on eût trouvé tout naturel de les voir alors monopoliser leur admirable découverte, ce qui leur eût, à coup sur, valu une fortune immense. Ils n'en firent rien, et, avec un désintéressement qu'on ne saurait assez admirer, ils en livrèrent le secret à la Science pour le plus grand bien de l'Humanité.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine de Paris annonçait récemment que, désireux d'honorer la mémoire de ces hommes de bien, un Comité composé de la plupart des sommités scientifiques s'est formé pour élever un petit monument sur la tombe de ces savants. En faisant dans ce but un appel à la générosité et à la reconnaissance de tous ceux qui, dans tous les pays du monde, leur doivent leur guérison, il termine en annonçant que les souscriptions sont reçues au secrétariat de l'Académie de Médecine.

Messieurs les médecins désirant obtenir des informations spéciales sur le traitement par l'Alcoïdothérapie Dosimétrique sont priés de vouloir bien s'adresser au Directeur de ce journal, qui se fera un plaisir de leur faire parvenir à titre gracieux la littérature et les échantillons nécessaires pour leur permettre de tenter l'expérience de ces médicaments.

Les médecins ayant l'intention de participer au Congrès International Dosimétrique devant avoir lieu à Paris le 2 juillet, peuvent également se renseigner à l'administration qui se met à la disposition de ses abonnés et amis pour leur être utiles et agréables.

Toute correspondance recevra une attention particulière.

L'adresser au Directeur de la DOSIMÉTRIE AU CANADA,

Tiroir 2178, Poste Restante, Montréal.

VIENT DE PARAÎTRE :

Médecine de la Vieillesse

La Validité et la Prolongation de la Vieillesse
par l'Alcaloïdothérapie Dosimétrique

PAR LE DOCTEUR FERRAN (DE LYON)

Chevalier de la Légion d'Honneur, ex-Médecin-Major de 1re classe
Ancien collaborateur à la *France Médicale*
au *Lyon Scientifique* et au *Progress* (de Lyon)
Membre de plusieurs Sociétés Savantes

Un beau volume in-8° — Prix : \$0.50

L'ouvrage ci-dessus a sa place marquée dans toutes les bibliothèques médicales à côté de la "Thérapeutique de l'Avenir" que M. Ferran a publiée en 1897 ; les praticiens y trouveront de précieuses indications pour le traitement des affections multiples et compliquées de la vieillesse.

Ces ouvrages seront envoyés francs aux médecins qui en feront la demande accompagnée de deux cents en timbres-poste par volume.

VIENT DE PARAÎTRE :

LE SULFHYDRAL

PAR GABRIEL VIAUD

DANS

*l'Angine Diphtérique, le Croup, la
Tuberculose*

et les Maladies Infectieuses Microbiennes et Parasitaires

Un volume in-8° avec figures, titre noir et rouge

Prix : \$0.50

Richement documenté et édité avec luxe, cet ouvrage sera lu avec plaisir et profit par tous ceux qu'intéresse la question primordiale de l'antiséptique pratique des organismes malades.

SIROP ROCHE au THIOCOL (Sulfo-Gaiacolate de Potassium)

GAIACOL SOLUBLE DANS L'EAU

NOUVEAU REMÈDE ACTIF CONTRE

LA TUBERCULOSE

les INFLAMMATIONS et IRRITATIONS de la POITRINE, les RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ETC.

Cette préparation permet le traitement intensif par le Gaiacol soluble à haute dose sans aucun inconvénient pour les voies digestives. 1 cuillerée à thé représente exactement 0^m,20 de Gaiacol cristallisé en dissolution dans du sirop d'écorces d'oranges.

PRESCRIPTION MÉDICALE :

Le SIROP ROCHE est un médicament des plus actifs, et d'une innocuité complète.

Le SIROP ROCHE n'a pas la saveur caustique des autres préparations créosotées, il n'en a pas non plus l'odeur si persistante. Il est agréable à prendre et est accepté facilement par les malades les plus délicats.

Son usage prolongé ne fatigue jamais l'estomac ; il est toujours parfaitement toléré, même par les malades chez lesquels on doit le plus veiller à ménager les voies digestives.

La rapidité avec laquelle le THIOCOL est éliminé par les reins permet de prescrire le SIROP ROCHE à tous les malades. Aussi, pour l'employer, le médecin pourra-t-il s'en tenir à la règle formulée par le professeur Sommerbrodt, lorsqu'il dit, parlant de la médication créosotée :

" L'efficacité est en raison de la durée du traitement et de son intensité."

Dosage du Sirop Roche : 1 cuillerée à soupe contient 1^{re} Thiocol — 0,60 Gaiacol crist.
" " à thé " 0^{re},33 " — 0,20 " "

Le SIROP ROCHE se trouve dans toutes les pharmacies de Montréal et de la Province de Québec.

Est hautement recommandé par les sommités médicales, et universellement reconnu comme une des plus belles découvertes modernes.

S'adresser à la direction de ce journal pour obtenir la littérature et les renseignements.

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 et 258, rue St-Paul, - Montréal

VIENT DE PARAITRE :

LOUIS VEUILLOT, ^{Par} EUGENE VEUILLOT, 1813 - 1845

1 volume 9 x 5½, 552 pages, avec portrait. Prix \$1.85.

N. B.—Notre maison publie un catalogue très important de Livres de Médecine. MM. les médecins qui en feront la demande le recevront par retour du courrier.



SAVON, POUDRE DE RIZ . .

... ET ...

CRÈME SIMON

En cas de Gerçures, Cuissons, Rougeurs, Hale, Abrasions. Pour Adoucir, Velouter, Blanchir et Guérir la Peau du Visage et des Mains

Messieurs les médecins trouveront dans les produits de la MAISON SIMON des auxiliaires puissants et fidèles pour le traitement des maladies de l'épiderme, en prescrivant à leur clientèle l'usage du **Savon et Crème Simon**.

La supériorité de ces articles est une recommandation et leur grande pureté assure aux praticiens des résultats incontestables.

A part l'élégance de ces préparations qui sont en vogue dans le monde entier, leur propriété antiseptique donne l'assurance que leur emploi gratifie de succès tous les cas où ils seront mis à la disposition.

La **CRÈME SIMON**, le **SAVON** et la **POUDRE SIMON**, se trouvent dans toutes les pharmacies de gros et détail de la Province de Québec.

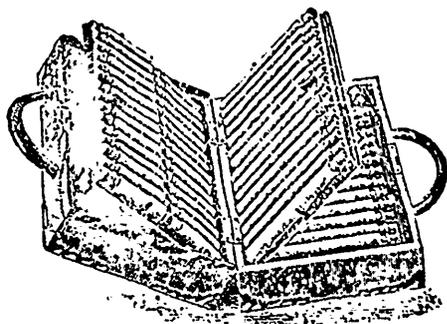
Se défier des contrefaçons et imitations. Chaque pot ou boîte porte en marque, le nom de l'inventeur.

SIMON, No 13, rue Grange Batelière, PARIS.

SPÉCIALITÉS de la Maison

LYMAN SONS & CO.

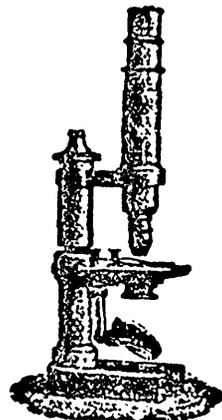
Nos préparations pharmaceutiques sont incontestablement les plus pures et les plus efficaces. Nous n'avons reculé devant aucune dépense pour atteindre ce but. L'augmentation des ventes de nos produits est la preuve la plus convaincante de notre succès.



Des spécialistes expérimentés examinent soigneusement les matières premières à leur point de départ, en surveillant la manipulation jusqu'à la fin, rejetant impitoyablement tout ingrédient suspect.

Des médecins compétents mis en demeure d'obtenir les produits les plus purs invariablement demandent ceux de notre maison.

Messieurs les médecins ayant besoin d'Instruments de Chirurgie, Microscopes, Appareils de Bactériologie, et autres pour hôpitaux, Produits Chimiques pour analyses, en un mot, tout ce qui concerne les laboratoires de collèges, hôpitaux, etc., trouveront dans notre maison le choix le plus grand, le plus varié et le plus assorti du Canada.



Elixir d'Huile de Foie de Morue,
Cascara Aromatique Antiseptique, Expectorant de Pin Blanc,
Tonique à l'Hypophosphate, Bromo Sedlitz.

Lyman Sons & Co.

Chimistes Spécialistes
en Bactériologie et Instruments
de Chirurgie.

Nos. 380, 389 RUE ST-PAUL, MONTREAL.



THIALION

SEL DE LITHINE

Prepare seulement pour la Profession Medicale

Indications : Pour la Goutte, at autres désordres provenant d'une condition goutteuse du système rhumatisant, torpeur hépathique, et l'obésité.

Dans tous les cas où une tendance à la corpulence se produit.

Il réduit au minimum la prédisposition à l'apoplexie, est effectif dans les cas de malaises, à cause de sa merveilleuse action sut le foie, augmentant la double action de la Quinine.

Paquets contenant 4 onces, suffisant pour un traitement de trois semaines. S'obtiennent dans les pharmacies.

Littérature envoyée sur application.

THE VASS CHEMICAL CO.,
Danbury, Conn.

DART & CHAPMAN, seuls agents pour le Canada

No 641 RUE CRAIG, MONTREAL.

CHARLES CHANTEAUD'S
SULFHYDRAL

A Preventative and Sure Cure for all Infections, Contagious and Skin Diseases, and in particular for

Diphtheria and Croup

Price : \$1.00 per Box

The marvellous effects resulting from the use of SULFHYDRAL were foreseen by Dr. Fontaine, of Bar-sur-Seine, who was the first to use it as an antiseptic and parasiticide in cases of infectious diseases.

Never previous to this learned practitioner's discovery has a medical man been able to speak comforting words of hope to the anxious mother or relatives of a child afflicted with these terrible diseases. Diphtheria and Croup.

Hereafter the child suffering from Diphtheria or Croup will not have to be left hopelessly to die

Dr. Fontaine has fully demonstrated that Sulphydral is a specific against Diphtheria, destroying with certainty all forms of this microbes.

In this remedy, medical men possess a powerful weapon with which to subdue this terrible Diphtheria Membrane even when has reached the larynx.

In all cases of Diphtheria and Croup, Charles Chanteauds' Sulphydral is an indispensable supplement Dr. ROUX'S Serum Treatment.

But the beneficial action of Sulphydral do not end here.

Wherever microbes or bacillas have to be destroyed, wherever their multiplication have to be arrested, it can be used with the greatest of success.

In cases of whooping cough or eruptive fevers it gives the best of results. It overcomes the most violent erysipylis in a few days.

In brief, it is a priceless remedy in itself, perfectly harmless, has been administered in many cases with success before the arrival of the physician.

The dose is from six to twelve Granules per day as a preventive. It must be given until Saturation has produced the desired effect.

Antinauseous Granules of Chs. Chanteaud

A preventive and sure cure for "Sea Sickness"

Among the many diseases afflicting man, there is perhaps none to which medical men have given so little attention as that fearful indisposition known as "Sea Sickness." Hundreds of remedies have been repeatedly tried to relieve this helpless disorder, which in itself appears sometimes worse than real sickness, to be abandoned as failures.

The *Dosimetric Medecine*, has formulated a genuine treatment for "Sea Sickness" and the efficacy of this treatment leaves no doubts as to its results, as is shown of numerous success. Experiments of many years have permitted to verify and still allows to verify this assertion every day.

Charles Chanteaud's Antinauseous Granules are composed of following formula :

Sulphate of Strychnine	1/2 milligram.
Hyoclainine	1/4 do
Bromhydrate of Morphinae.....	1 do

Note.—The Granules, like all dosimetric remedies being preparations of great activity can only be obtained at the druggist on the prescription of a physician.

Price of Box : \$1.25.

CHARLES CHANTEAUD

High Class Pharmacist

No. 54, rue des Francs-Bourgeois, - - Paris.

Granules Composés de CHARLES CHANTEAUD

EN BOITES DE 5 TUBES DE 20 GRANULES

Leur composition et leur mode d'emploi dans les principales maladies des adultes

I. — Granules défervescents antifébriles (4 fr. la boîte)

COMPOSITION	ACTION	APPLICATION	DOSES
Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Digitaline amorphe , 1 milli. Aconitine amorphe , 1/2 milli.	Régularisent les battements du cœur et la pression sanguine; décongestionnent les viscères hyperémies, et abaissent la température du corps.	S'emploient comme <i>dominante</i> dans les fièvres à la période de chaleur, dans toutes les maladies fébriles, quand la température dépasse 38 degrés et dans tous les états congestifs.	Chez les adultes, un granule toutes les 1/2 heures.

II. — Granules fébrifuges et antipériodiques (5 fr. la boîte)

Sulfate de quinine , 0.05 Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Caféine , 1 milli.	Détruisent la périodicité des accès; s'opposent au retour de la fièvre, et relèvent la vitalité.	S'emploient comme <i>dominante</i> dans les fièvres telluriques ou paludéennes, et dans les fièvres larvées, pendant le stade de froid et de frisson. On y joint, comme <i>variante</i> , le Sulphydral et le Sel de Sedlitz .	Un granule toutes les 1/2 heures, jusqu'à réaction.
--	--	--	---

III. — Granules antizymotiques (4 fr. la boîte)

Brucine , 1/2 milli. Hydro-ferro-cyanate de quinine , 1 centi. Aconitine , 1/2 milli.	Couper la fièvre et font disparaître ses diverses manifestations: courbature, mal de tête, etc., tonifient et remontent les malades.	S'emploient comme <i>variante</i> dans les maladies infectieuses: grippe épidémique, érysipèle, typhus, variole, etc., où le Sulphydral , antibacillaire, est donné à doses élevées comme <i>dominante</i> .	Un granule toutes les 1/2 heures dans les cas aigus, puis toutes les heures, puis toutes les deux heures.
--	--	---	---

IV. — Granules reconstituants antistrumeux (3 fr. la boîte)

Iodoforme , 1 milli. Phosphate de fer , 1 centi. Quassine , 1 milli.	S'opposent à la pullulation des microorganismes pathogènes, augmentent la crase sanguine, fortifient le squelette et activent les fonctions gastriques.	Comme <i>dominante</i> dans toutes les maladies de l'enfance qui sont sous la dépendance d'un vice de sang, gourmes, glandes, gros ventres, tumeurs blanches, abcès osseux, etc.	Trois à six granules par jour, selon l'âge.
---	---	--	---

V. — Granules antidiathésiques (4 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Hélioline , 1 centi. Tannin , 1 centi.	Arrêtent la débâcle vitale, détruisent le virus tuberculeux et modifient la sécrétion bronchique.	Comme <i>dominante</i> dans la phthisie pulmonaire en même temps que le sulphydral , 10 à 12 granules par jour. Comme <i>variante</i> , granules défervescents contre la fièvre, et granules expectorants, soir et matin, pour vider les bronches.	Quatre à huit granules par 24 heures.
--	---	--	---------------------------------------

VI. — Granules contre le diabète sucré (4 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Arséniate de fer , 1 milli. Benzoate de lithine , 2 centi. Quassine , 1 milli.	Relèvent la vitalité, augmentent la crase sanguine, excitent la fonction du foie, corrigent l'acidité des urines.	Comme <i>dominante</i> dans la glycosurie d'origine trophique, le diabète compliqué d'albuminurie.	Trois granules par jour: un avant chaque repas. Dans les cas graves, doubler les doses.
--	---	--	---

VII. — Granules contre le diabète nerveux (4 fr. la boîte)

Bromhydrate de cicutine , 1/2 milli. Hiosciamine , 1/2 de milli. Campbre mono-bromé , 1 centi.	Apaisent les accidents nerveux du diabète. Donnés préventivement, à petites doses, ils s'opposent à toute manifestation pénible du système nerveux.	Peuvent servir de <i>dominante</i> ou de <i>variante</i> , suivant l'intensité des accidents: spasmes, étouffements, tremblements, vertiges, etc. Peuvent servir de <i>variante</i> , tandis que les granules précédents sont donnés comme <i>dominante</i> .	Trois à six granules par jour, dans l'intervalle des repas. En cas de crises aiguës, un granule toutes les 1/2 heures.
---	---	---	---

VIII. — Granules antinévralgiques (5 fr. la boîte)

Valériate de quinine , 0.02 centi. Aconitine amorphe , 1/10 milli. Hiosciamine , 1/10 milli.	Calment la douleur, empêchent le retour des accès.	Dans les crises douloureuses des névralgies faciales, intercostales, sciatiques et autres.	Un granule toutes les 1/2 heures ou toutes les heures, suivant la force du mal, jusqu'à effet calmant.
---	--	--	--

IX. — Granules contre les spasmes douloureux (4 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine , 1/2 milli. Hiosciamine , 1/2 milli. Chlorhydrate de morphine , 1 milli.	Rétablissent l'équilibre physiologique détruit par les spasmes (contractions, relâchement des sphincters), facilitent le travail des accouchements.	Crampes d'estomac, coliques hémorrhoidales, tranchées utérines, rétention d'urine, dysphagie, vomissements incoercibles, etc., etc.	Un granule tous les 1/2 d'heures pendant les crises, jusqu'à effet.
--	---	---	---

X. — Granules antinausiques contre le mal de mer (5 fr. la boîte)

Sulfate de strychnine , 1/2 milli. Hiosciamine , 1/2 milli. Bromhydrate de morphine , 1 milli.	Réfrènt les contractions spasmodiques de l'estomac et régularisent la circulation du cerveau troublée par le vertige du tangage.	Comme <i>préventif</i> avant de s'embarquer sur mer. Comme <i>curatif</i> pendant les malaises et les vomissements.	Un granule tous les 1/2 d'heures jusqu'à disparition des vertiges et des nausées.
---	--	---	---

XI. — Granules contre la toux nerveuse (4 fr. la boîte)

COMPOSITION	ACTION	APPLICATION	DOSES
Sulfhydryal , 1 centi. Sel de Gregory , 1 milli. Camphre mono-bromé , 1 centi.	Calment l'irritation du larynx et de la gorge, apaisent les spasmes et invitent au sommeil.	Dans la coqueluche, la trachéite aiguë, la toux nerveuse des hystériques, etc.	Pour les adultes, un granule toutes les demi-heures, jusqu'à effet. Dans la coqueluche, un granule après chaque quinte.

XII. — Granules digestifs (5 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine , ½ milli. Quassine amorphe , 5 milli. Papaine pure , 2 centi.	Excitent l'appétit, facilitent la digestion, régularisent les garde-robes.	Dans les digestions difficiles, les pesanteurs d'estomac, les fermentations anormales, les gastro-entérites, dyspepsies, etc., et dans les convalescences.	Un à deux granules avant les principaux repas.
---	--	--	--

XIII. — Granules contre les maladies du cœur (4 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine , ½ milli. Digitaline , 1 milli. Arsén. de fer , ½ milli.	Excitent et régularisent les battements du cœur, augmentent la crâse sanguine et tonifient l'organisme.	Dans les endocardites, la myocardite parenchymateuse, l'arythmie, l'asthénie, l'albuminurie, l'anasarque, etc.	Chez les adultes, un granule toutes les 4 h., ou toutes les 3 h., ou toutes les 2 h., suivant la violence des oppressions, la force des palpitations ou la faiblesse du pouls.
--	---	--	--

XIV. — Granules contre le catarrhe des bronches (4 fr. la boîte)

Iodoforme , 1 milli. Codéine , 5 milli. Emétine , ½ milli.	Amènent un état nauséux qui favorise l'expectoration, en même temps que la toux est calmée et les bronches désinfectées.	Toutes les fois que les bronches enflammées sont obstruées par des crachats ; rhume, pneumonie, phthisie pulmonaire, etc.	Deux à trois doses le matin à jeun ; trois à quatre doses dans la soirée. Un granule d'heure en heure.
---	--	---	---

XV. — Granules sudorifiques et résolutifs (5 fr. la boîte)

Emétine , ½ milli. Chlorhydrate de pilocarpine , 1 milli. Sel de Gregory , 1 milli.	Calment la douleur des angines, détachent les exsudats, amènent la résolution des engorgements pulmonaires, des épanchements pleurétiques, etc. ; calment la dyspnée.	Comme <i>variante</i> dans les angines blanches, les angines diphthériques dans lesquelles le sulfhydryal est donné à haute dose comme <i>dominante</i> .	Un granule toutes les ½ h. d'abord, jusqu'à diaphorèse et état nauséux, puis, toutes les 2 h. seulement.
--	---	--	--

XVI. — Granules antiasthmiques (5 fr. la boîte)

Arséniate de strychnine , ½ milli. Hyosciamine , ¼ de milli. Lobéline , ¼ milli.	Font cesser le spasme respiratoire et calment les accès de suffocation.	Pendant les accès d'oppression, dans l'asthme catarrhal, dans l'asthme cardiaque, dans le catarrhe suffocant, l'emphysème pulmonaire, etc.	Un granule tous les ¼ d'heure dans les cas aigus, jusqu'à jugulation de l'accès.
---	---	--	--

XVII. — Granules antiblennorrhagiques (4 fr. la boîte)

Sulfhydryal , 1 centi. Camphre mono-bromé , 1 centi. Crubéine , 1 milli. Pipérine , 1 milli.	Désinfectent les voies urinaires, détruisent les micro-organismes pathogènes, calment le ténésme vésical.	Dans l'urétrite simple, la blennorrhagie, la cystite blennorrhagique, etc.	Un granule toutes les heures dans les cas aigus, puis toutes les 2 heures.
---	---	--	--

XVIII. — Granules diurétiques et antispasmodiques (4 fr. la boîte)

Ars. de strychnine , ½ milli. Bromhydr. de cicutine , ½ illi. Hyosciamine , ¼ de milli. Digitaline , ½ milli.	Calment le ténésme et les douleurs lancinantes, détruisent le spasme du col de la vessie et excitent la sécrétion urinaire.	Rétention d'urine, dysurie, cystite aiguë, etc.	Un granule toutes les ½ heures dans les cas aigus, 3 à 4 par jour dans les affections chroniques des voies urinaires.
--	---	---	---

XIX. — Granules contre le rhumatisme et la goutte (4 fr. la boîte)

Colchicine , 1 milli. Aconitine , ½ milli. Digitaline , ½ milli. Arséniate de strychnine , ½ milli.	Agissent sur l'élément diathésique, calment la douleur, abaissent la température et décongestionnent les organes atteints.	<i>Dominante</i> dans le rhumatisme articulaire aigu, le rhumatisme goutteux, les accès de goutte, les névralgies rhumatismales, etc. <i>Variante</i> , Sedlitz Charles Chanteaud le matin.	Un granule toutes les ½ heures dans les cas aigus, jusqu'à état nauséux ou diarrhée, puis seulement un granule toutes les 2 ou 3 ou 4 heures.
--	--	---	---

XX. — Granules antiherpétiques (3 fr. la boîte)

Arsén. de strychnine , ½ milli. Vératrine , ½ milli. Acide arsénieux , ½ milli.	Calment les poussées à la peau, en même temps qu'ils tonifient l'organisme.	<i>Dominante</i> dans l'urticaire, l'eczéma, l'herpès zoster, la fièvre herpétique, l'angine herpétique, etc.	Un granule toutes les heures dans les cas aigus, toutes les 2 à 3 heures ensuite.
--	---	---	---

XXI. — Granules antidiarrhéiques (4 fr. la boîte)

Cotoïne , 1 milli. Sel de Gregory , 1 milli. Salicylate de bismuth , 1 centi.	Médèrent le flux intestinal, calment les douleurs abdominales et désinfectent le canal digestif.	<i>Dominante</i> dans la diarrhée, l'entérite aiguë, la cholérine, la dysenterie, etc.	Un granule 4 à 8 fois par jour.
--	--	--	---------------------------------

XXII. — Granules contre l'anémie et la chlorose (4 fr. la boîte)

Arséniate de fer , 1 milli. Quassine , 2 milli. Bromhydrate de quinine , 1 centi.	Augmentent la crâse sanguine, régularisent les garde-robes, s'opposent aux poussées fébriles périodiques.	<i>Dominante</i> dans l'anémie, la chlorose, les convalescences, etc.	Quatre à huit granules par jour dans les cas aigus, 2 à 4 ensuite.
--	---	---	--

XXIII — Granules contre les maladies du foie (4 fr. la boîte)

COMPOSITION	ACTION	APPLICATION	DOSE
Polophyllin , 2 centi. Quassine , 1 centi. Ars. de strychnine , ½ milli.	Entretiennent la liberté du ventre, accélèrent l'écoulement de la bile et contiennent la vitalité.	Congestion du foie, cirrhose, ascite, ictere grave, etc.	2 à 6 granules par 24 heures.

XXIV. — Granules antisyphilitiques (3 fr. la boîte)

Proto-iod. d'hydrargyre , 1 centi. Ars. de strychnine , ½ milli.	Arrêtent les accidents syphilitiques et fortifient l'organisme.	Chancres infectants, plaques muqueuses, syphilides ulcéreuses, gournes, syphilis cérébrale.	4 à 6 granules par jour, en 4 doses espacées dans la journée.
---	---	---	---

XXV. — Granules contre le choléra (5 fr. la boîte)

Ars. de strychnine , ½ milli. Hyoscinine , ¼ milli. Bromhydr. de morphine , 1 milli. Aconitine , ½ milli. Digitaline , ½ milli.	Calment les vomissements et les crampes, relèvent la vitalité, ramènent la chaleur, excitent la diurèse, puis, modèrent la réaction.	En injections hypodermiques pendant la période algide; par la bouche, quand les vomissements ont cessé.	Broyer et faire fondre 5 à 6 granules dans 20 gouttes d'eau bouillante injecter en 2 fois au creux de l'estomac, à ¼ heure d'intervalle. Par la bouche, un granule tous les ¼ d'heure ou toutes les ½ heures d'abord, puis, quand la chaleur est revenue, toutes les heures seulement.
--	--	---	--

XXVI. — Granules contre le typhus (5 fr. la boîte)

Ars. de strychnine , ½ milli. Aconitine , ½ milli. Digitaline , ½ milli. Salicyl. de quinine , 1 centi.	Amènent la défervescence, combattent l'élément infectieux, stoppent aux poussées fébriles périodiques, décongestionnent les viscères.	Dominante dans le typhus, les fièvres typhoïdes graves, les fièvres larvées, la pneumonie à forme typhoïde, etc. <i>Variante.</i> Sulphydral, granules diurétiques et antispasmodiques, Sedlitz Charles Chanteaud.	Un granule toutes les ½ h. quand la température dépasse 38°, un granule toutes les heures, ensuite, jusqu'à défervescence complète.
--	---	--	---

XXVII. — Granules contre la fièvre jaune (5 fr. la boîte)

Ars. de strychnine , ½ milli. Aconitine , ½ milli. Quassine , 2 milli. Salicylate de quinine , 1 centi.	Soutiennent la vitalité, apaisent la fièvre, décongestionnent le foie, combattent les spasmes périodiques.	Fièvre jaune. A la première période à doses intensives, pour essayer la jugulation. A doses modérées, dans la période d'état.	1 granule toutes les demie heure 1 granule toutes les 2 heures.
--	--	--	--

Les Granules Dosimétriques authentiques et le Sedlitz Charles Chanteaud peuvent être trouvés aux endroits suivants :

MAISONS DE GROS :

LYMAN SONS Co., 380 à 386 rue St-Paul, Montréal
 LYMAN, KNOX Co., 374 à 378 " " "
 KERRY, WATSON Co., 351 " " "
 EVANS SONS Co., 37 à 45 rue St-Jean-Baptiste " "
 DART & CHAPMAN, 641 rue Craig, " "
 Dr Ed. MORIN & CIE, rue St-Pierre, Québec.
 W. BRUNET & CIE, rue St-Joseph, " "

PHARMACIENS AU DÉTAIL :

BERNARD L. A., 1882 rue St-Catherine, Montréal
 BERNARD DR A. A., 3627 rue Notre-Dame " "
 BARBEAU T. E., 1343 rue Ontario, " "
 BEAUDRY J. L., 1825 rue Ste-Catherine, " "
 BRUNETTE ALFRED, 1048 rue St-Jacques, " "
 BRAULT Dr J. A., 651 rue St-Laurent, " "
 BEAUPRÉ CHS., 311 rue Ste-Catherine, " "
 BARIDON L. R., 1703 " " " "
 BOUTIN JOSEPH, 257, Avenue Mont-Royal " "
 CARRIÈRE ROD, 1406 " " " "
 CAMPBELL KENNETH Co., Colonial House " "
 CONTANT JOS., 1475 rue Notre-Dame, " "
 CHARRON J. H., 1978 " " " "
 DÉCARY ARTHUR, coin St-Denis et Ste-Catherine
 DEMERS P. E., 1157 rue St-Laurent, " "
 DACIER C. O., 837 rue St-Denis, Montréal
 DEMERS Dr Gustave, 2153 rue Notre-Dame
 DEMERS Dr J. F., St-Octave de Métis, Matane.
 GAUVIN J. A. E., 1286 rue Ste-Catherine, " "
 GRAVELLE A. E., 1393 rue Ontario, " "
 HIRTZ JULES, 564 rue Craig, " "
 HUOT T. E., 1934 rue Ste-Catherine, " "
 HART J. H., 2352 " " " "
 HART J. A., 1780 rue Notre-Dame, " "
 LACHANCE S., 1694 rue Ste-Catherine, " "
 LANCTOT Dr., 3581 rue Notre-Dame, " "
 LAVIOLETTE Dr., 1605 rue Notre-Dame
 LEBEAU A., 466 rue St-Jacques, " "
 LEDUC Dr OIE., 2054 rue Notre-Dame, " "
 LÉCOURS J. E. W., 370 rue Craig, " "

LAURENCE J. A., 395 rue St-Denis, Montréal
 LYONS John T., 671 rue Craig, " "
 LANCTOT HENRI, 299 rue St-Laurent, " "
 LAVIGNE Dr ED., 247 rue Roy, " "
 LABRANCHE J. A., 221 rue Rachel, " "
 LEVESQUE VICTOR, 131 " " " "
 MAILLET ARTH., coin Craig et Montcalm, " "
 McDUFF, Dr S. C., 1980, rue St-Jacques, St-Henri
 MCGALE B. E., 2123 rue Notre-Dame, Montréal
 MCCORMACK P., " " " "
 McNICHOLS R., 1497 rue Ste-Catherine, " "
 MAILLET ARTHUR, coin Craig et Montcalm " "
 NAULT J. H., 244 rue Notre-Dame, " "
 PALARDY Dr., 446 rue St-Jacques, " "
 PAPINEAU E., 166 avenue des Pins, " "
 PICOTTE J. A., 717 rue Ste-Catherine, " "
 PILON HENRI, 983 rue St-Laurent, " "
 PHARMACIE ST-DENIS, 119 rue St-Denis, " "
 " CENTRALE, 1278 rue Ontario, " "
 " NATIONALE, 216 rue St-Laurent " "
 " NORMALE, 540 St-Denis, " "
 " BEAUDRY, 1825 rue Ste-Catherine " "
 " LAFORTE, 1130 rue Ontario, " "
 " PAPINEAU, 166 Ave. des Pins, " "
 " GADBOIS, 1054 rue Ontario, " "
 QUENNEVILLE J. O., 397 rue St-Antoine
 ROY AUG. C., 347 rue Ste-Catherine, " "
 ROBERT A., 1 rue St-Laurent, " "
 SENEGAL'S PHARMACY, 100 rue Windsor, " "
 ST-JACQUES Dr E., St-Hyacinthe, P. Q.
 SAVARD A., 974 rue St-Denis, " "
 SAWYER A. D., Windsor Hotel, " "
 SCARFF CHS E., 2262 Ste-Catherine, " "
 THERIEN Dr B., 113 rue St-Denis, " "
 VAILLANCOUR A. R., 662 rue St-Denis, " "
 VERNER Dr, 392 rue Rachel, " "
 J. E DUBÉ, rue St-Jean, Québec.
 R. W. WILLIAMS, Trois-Rivières.
 DR P. E. NOYER, " "